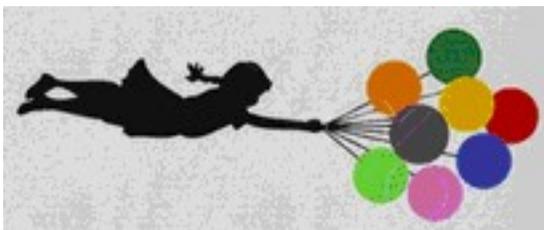


**Fiche de pré-inscription obligatoire pour les MERCREDI.
AVRIL-JUILLET 2020**

Merci de joindre le chèque avec ce formulaire. Vous pouvez indiquer la date d'encaissement au dos du chèque.



VOUS POUVEZ INSCRIRE A LA JOURNEE OU A LA DEMI-JOURNEE

à partir de 5 euro la demi-journée,

- Mercredi 13 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 20 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 27 MAI	Matin	. AP
- Mercredi 3 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 10 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 17 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 24 JUIN	Matin	. AP
- Mercredi 1er JUILLET	Matin	. AP

merci d'entourer vos choix et de bien indiquer le nom de l'enfant au verso

le total des 1/2 journées se monte à 8 X 5 euro soit : 40 euro

le total des journées se monte à 8 x 10 euro, soit : 80 euro

Si vous avez un avoir chez nous (maximum de trois semaines entre janvier et avril, vous pouvez le déduire du montant du chèque en l'indiquant au dos de celui-ci.

En ces temps particuliers, nous allons essayer de faire vivre des moments de jeux pour vos enfants de manière la plus ludique qu'il soit dans le respect du protocole sanitaire. Merci de fournir à chaque enfant de plus de 6 ans une petite bouteille de gel hydro-alcoolique marquée au nom de l'enfant.

Bien vivre sa journée du mercredi au Centre de Loisirs de la maison des Jeunes c'est ne pas oublier :

- de bien se coiffer le matin !!!!!
- de prendre une casquette et une crème solaire quand le soleil est de sortie.
- de prendre un k-way quand le temps est à la pluie.
- de mettre son repas dans UN SAC HYSOTHERME**
- de prévenir et faire une autorisation de sortie quand une personne, autre que les parents, vient chercher l'enfant.
- de respecter les horaires d'arrivée **9h45** le matin, et de départ le soir, entre 17H30 et **19H00**, pour ne pas gêner l'organisation de la journée.

Fermeture des portes à 19h00.

Merci de prévoir un plan B en cas de retard. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas d'accident de métro, merci de nous prévenir au 0143314484 ou par mel : mjsm@club.fr au moment ou cela se produit.

- de consulter sa boite mel pour se tenir au courant du programme de la journée.
 - de transmettre à la direction tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, mel, ..).
 - de laisser tout appareil électronique (MP3, téléphone portable, ...) chez soi ou de le laisser dans le bureau.
 - de récupérer toutes ses affaires en partant de la maison des Jeunes (vêtements, reste du repas, boîte en plastique, livres, jouets, ..).
- Les enfants peuvent apporter des jouets personnels (cartes à jouer, toupie, etc...). S'ils sont une gêne au bon déroulement des activités, ils seront déposés au bureau et récupérés à 17H30.

Montant du chèque à l'ordre des "**Jeunes de saint Médard**":

Adresse INTERNET : (obligatoire)

Date;

Signature:

Nom, prénom et âge de l'enfant :